

LE RENOUVÈLEMENT DES COLLECTIONS DE MOYENS D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN USAGE DANS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE : UN DÉFI CRUCIAL POUR LES DIDACTICIEN.NE.S DE LA SUISSE FRANCOPHONE

La Suisse francophone va éditer une nouvelle collection de moyens d'enseignement couvrant l'ensemble de la scolarité obligatoire. Ceci constitue pour les didacticien.ne.s un défi considérable, plein d'espoir s'il permet de mettre en évidence la valeur de leurs travaux mais non sans risques...

Un projet ambitieux... et complexe

Le 16 novembre 2017, l'Assemblée plénière de la *Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin* (CIIP) – c'est-à-dire l'organe qui, dans le système fédéral particulier de la Suisse, réunit les « ministres » de l'éducation – a arrêté la décision de « mettre en chantier une réalisation romande pour le renouvellement des collections des moyens de français en usage dans la scolarité obligatoire. » Cette décision inclut diverses dispositions ainsi qu'un calendrier en vue de la réalisation commune.

Ainsi, cette nouvelle génération de *moyens d'enseignement romands* (MER) suivra une « démarche didactique composite, mêlant la reprise et la réactualisation d'instruments et de séquences didactiques romands ou cantonaux, l'élaboration d'éléments nouveaux et d'une structure solide et verticale, et l'apport complémentaire de divers outils sélectionnés sur le marché éditorial et les sites francophones (...). » L'accent devra être mis « sur la continuité de traitement des objectifs d'apprentissage et des progressions couvrant tous les axes thématiques du *Plan d'études romand* (PER) au fil des onze années de la scolarité obligatoire ». Ces MER « combineront des ouvrages et des supports imprimés pour les élèves et, sur le plan numérique, des ressources complémentaires et différenciées pour les élèves et un cadre didactique étayé et largement exemplifié pour les enseignants ».

Le dispositif inclura deux responsables éditoriaux et une équipe de rédacteurs – en principe des enseignant.e.s (parfois également engagé.e.s dans la formation), qui recevront un soutien didactique et bénéficieront d'expertises scientifiques. Il prévoit en outre « une période probatoire devant conduire à

l'adoption finale de nouveaux moyens expérimentés et consolidés ».

De nombreuses interrogations

On le voit, le projet est ambitieux et complexe, les exigences nombreuses et contraignantes. Ce qui est important, dans la perspective de la didactique – et de l'AIRDF –, c'est bien sûr de nous interroger sur la place octroyée dans ce dispositif à la didactique :

- dans quelle mesure pourrons-nous être non seulement consultés mais *entendus* voire, comme parfois dans le passé, organiquement intégrés dans l'élaboration des moyens ?
- de quelle manière sera mise en œuvre la communication et la collaboration avec les rédacteurs ? Avec les autorités décisionnelles ?

Mais aussi, de notre côté, sur la place que nous devrons prendre,

- dans quelle mesure serons-nous prêts à nous engager, à « nous mouiller », dans un projet dont on sait d'ores et déjà qu'il devra faire la part des choses entre des propositions novatrices et des positions plus conservatrices, qu'il sera un compromis, « composite », mêlant de l'ancien et du nouveau, faisant éventuellement appel au marché éditorial ?
- comment devons-nous nous positionner dans les débats qui ne manqueront pas de surgir ? Y a-t-il en fait un « fonds commun didactique » sur lequel l'ensemble des acteurs pourraient se mettre d'accord, des « données probantes » suffisantes ?

Il s'agira ainsi, pour chacun.e d'entre nous de prendre ses responsabilités, de voir ce qui est négociable ou non, de voir jusqu'où on peut aller dans le changement sans provoquer trop de tensions.

Le cadre d'élaboration des MER en Suisse romande

Il importe de préciser ici que dans l'« Espace romand de la formation » (ERF), régi par une « Convention scolaire romande » (CSR), la manière dont est gérée la politique des MER est assez particulière et, paradoxalement, bien plus centralisatrice qu'en France ou en Belgique par exemple. Le processus qui préside à leur élaboration est très précisément défini et très contraignant : « la CIIP (...) a déterminé les organes intercantonaux et les procédures administratives nécessaires pour ce travail complexe (analyse des besoins, préparation d'un projet éditorial,

rédaction et validation, réalisation technique et distribution) »⁹.

Comme déjà dit, ce sont principalement des enseignants.e.s qui rédigent les MER et conçoivent les activités. C'est là une garantie de proximité avec le terrain, de réalisme pédagogique, mais qui peut aussi entraîner un certain conformisme avec les pratiques usuelles et favoriser une certaine sédimentation. Par ailleurs, par leur place dans le système, les enseignants ne sont pas tous au courant des développements récents des recherches en didactique et, surtout, ce ne sont pas des professionnels de la rédaction de MER. À cela s'ajoute encore la question de la conception informatique de ces nouveaux moyens qui seront pour une large part en ligne...

Quel rôle pour les didacticien.ne.s ?

Ce sont là des éléments qui interrogent notre rôle de didacticiens et la manière dont nous pourrions nous faire entendre.

Certains d'entre nous seront donc impliqués afin de fournir « un soutien didactique » et des « expertises scientifiques », sans oublier les éventuelles expérimentations et les évaluations qui devraient prendre place dans la « phase probatoire ». En lien avec leurs travaux en cours, des membres d'équipes constituées ont d'ores et déjà été sollicités, notamment pour des séminaires de formation. De plus, l'un des deux responsables de projet est membre de l'AIRDF et au courant des travaux didactiques en cours. Ce sont là, assurément, des signes d'une volonté de prise en compte des apports de la didactique. La *Conception d'ensemble* qui a été rédigée – malheureusement selon un calendrier bien trop court et, pour cette première étape, sans consultation des didacticiens – et mise en consultation semble d'ailleurs bien s'inscrire dans les orientations actuelles de la didactique (entrée par les textes, prise en compte des « axes thématiques » du PER, démarches intégratives avec alternance d'activités globales et spécifiques autour d'un projet de communication, prise en compte de la thématique des élèves allophones, etc.).

Il n'en reste pas moins que ce ne sont là que des intentions qu'il s'agit à présent de concrétiser. Les *questions vives*, en effet, sont fort nombreuses. Par exemple :

- Comment articuler les sous-domaines de la discipline ?
- Qu'entend-on concrètement lorsqu'on parle de « démarche intégrative » ?

- Comment organiser une progression didactiquement fondée ?
- Comment, *pour le français*, mettre en œuvre des approches *plurilingues* de manière opératoire, pertinente à la fois pour les élèves d'autres origines linguistiques ET pour les élèves monolingues francophones ?

Et, à un autre niveau, impliquant en premier lieu les (socio)linguistes :

- Faut-il, au risque de susciter de vives oppositions au projet, prendre en compte les rectifications orthographiques ? L'écriture inclusive ?

Le processus romand d'élaboration des moyens d'enseignement est complexe, mais passionnant. Il se veut démocratique, impliquant un nombre important d'acteurs, des représentants politiques des cantons aux associations d'enseignants, des associations de parents d'élèves aux... didacticiens. Le défi qui nous est lancé s'avère stimulant. La didactique sera-t-elle à même d'y répondre de manière efficace, utile, en apportant des contributions à la fois scientifiquement fondées mais raisonnables, exigeantes mais prenant en compte tous les élèves, ambitieuses mais réalistes ?

Jean-François de Pietro,
Président de la section suisse

⁹<http://www.ciip.ch/Moyens-denseignement/Moyens-denseignement-romands-MER/Moyens-denseignement-romands-MER>. À propos de l'ERF, de la CSR et de la politique des ME qui en découle, voir également : [http://www.ciip.ch/Espace-romand-de-la-formation/Espace-romand-de-la-formation](http://www.ciip.ch/Espace-romand-de-la-formation/Espace-romand-de-la-formation/Espace-romand-de-la-formation).